

Dossier documentaire Simancas, 1483

Négociation et mise en œuvre des accords entre François II, duc de Bretagne, et les Rois Catholiques

Période	29 novembre - 2 décembre 1483
Lieu principal	Vitoria
Dépôt	Archivo General de Simancas (AGS)
Corpus	5 témoins primaires
Article associé	ABP n° 75890
Auteur	Bretagne DAO - Damien Ange Bruno JÉGO

Principe éditorial. Ce dossier distingue les pièces vues directement, les copies/enregistrements contemporains, l'historiographie et les points encore à vérifier. Il ne présente pas la Capitulación con Breña du 29 novembre 1483 comme acquise : son texte primaire complet reste recherché.

Source archivistique générale : Ministerio de Cultura - Archivo General de Simancas / PARES.

1. Méthode et niveau de preuve

Ce dossier accompagne un article de vulgarisation historique. Sa fonction est de permettre au lecteur de contrôler la chaîne documentaire et de savoir exactement ce qui est acquis, ce qui est enregistré sous une autre forme, et ce qui reste ouvert.

Niveau	Définition de travail
A+++	Original, expédition, registre ou image primaire directement contrôlé(e).
A++	Copie ancienne, vidimus, transcription ou édition documentaire.
Historiographie	Interprétation ou reconstruction savante à confronter aux sources.
Hypothèse	Piste non démontrée ou recotation restant à établir.

Important : dans le présent dossier, les cinq entrées sont des témoins primaires conservés à Simancas. La qualification « A+++ » porte sur leur valeur comme sources contemporaines de 1483 ; elle ne signifie pas qu'elles constituent toutes des « originaux diplomatiques » de même nature matérielle.

En particulier, PTR,LEG,92,5 est traité comme l'expédition/provision originale conservée au Patronato Real, tandis que RGS,LEG,148312,246 est présenté prudemment comme un témoin contemporain enregistré au Registro General del Sello du même dispositif.

2. Chronologie documentaire

Date	Cote AGS	Fonction documentaire
29 nov. 1483	RGS,LEG,148311,60	Pouvoirs à Villalón et Díaz de Alcocer pour négocier avec les ambassadeurs
1 déc. 1483	RGS,LEG,148312,65	Mesure de grâce/pardon liée à l'exportation de chevaux vers la Bretagne, à
2 déc. 1483	RGS,LEG,148312,237	Ordre de respecter les paix et alliances conclues avec le duc de Bretagne e
2 déc. 1483	PTR,LEG,92,5	Provision nommant Gutierre de Cárdenas juge et conservateur chargé de l'
2 déc. 1483	RGS,LEG,148312,246	Enregistrement contemporain correspondant au dispositif Cárdenas.

Lecture d'ensemble. Cette séquence documente une négociation, puis des décisions prises dans son sillage et enfin un mécanisme explicite de conservation/exécution des « capítulos ». Elle ne remplace pas le texte intégral de la capitulation du 29 novembre, qui demeure une cible de recherche.

3. AGS RGS,LEG,148311,60

29 novembre 1483 - Vitoria

Nature : Entrée du Registro General del Sello ; pouvoir diplomatique.

Description : Ferdinand et Isabelle donnent pouvoir à Andrés de Villalón et Juan Díaz de Alcocer pour négocier avec les ambassadeurs de François II, duc de Bretagne.

Ce que la pièce établit :

La pièce démontre l'existence d'une négociation officielle au plus haut niveau et l'habilitation des négociateurs castillans. Elle constitue le document n°30 dans l'ordonnancement de Luis Suárez Fernández.

Ce qu'elle n'établit pas à elle seule :

Elle n'est pas le texte de la Capitulación con Bretaña. Suárez distingue précisément le pouvoir (n°30) de la capitulation (n°31), datée du même jour.

Statut documentaire : A+++ - témoin primaire de chancellerie ; images acquises.

Référence complémentaire : Luis Suárez Fernández, Política internacional de Isabel la Católica, t. II, n°30, p. 259-261.

PARES : <https://pares.mcu.es/ParesBusquedas20/catalogo/show/1605372>

4. AGS RGS,LEG,148312,65

1er décembre 1483 - Vitoria

Nature : Acte du Registro General del Sello.

Description : Mesure de pardon/grâce relative à l'exportation de chevaux vers la Bretagne, prise dans le contexte immédiat des négociations et à la demande des ambassadeurs bretons.

Ce que la pièce établit :

La pièce atteste une intervention concrète des ambassadeurs bretons auprès des souverains et une décision administrative directement liée aux échanges avec la Bretagne.

Ce qu'elle n'établit pas à elle seule :

Elle ne permet pas, isolément, de reconstituer les clauses de la capitulation ni d'en déterminer toute la portée politique ou commerciale.

Statut documentaire : A+++ - témoin primaire ; images acquises.

Pour publication scientifique, la notice PARES directe doit être recopiée depuis la fiche de la cote avant diffusion si l'on souhaite un lien individuel plutôt qu'un lien de recherche.

PARES : notice directe non verrouillée dans notre relevé ; recherche par la cote exacte sur le portail PARES : <https://pares.mcu.es/ParesBusquedas20/catalogo/find>

5. AGS RGS,LEG,148312,237

2 décembre 1483 - Vitoria

Nature : Acte du Registro General del Sello.

Description : Ordre royal de respecter les paix et alliances conclues avec le duc de Bretagne et ses sujets.

Ce que la pièce établit :

La pièce atteste que les autorités castillanes traitent les accords avec François II comme devant recevoir une exécution administrative effective.

Ce qu'elle n'établit pas à elle seule :

Elle ne donne pas, à elle seule, le texte intégral des « paix et alliances » ni la totalité de leurs clauses.

Statut documentaire : A+++ - témoin primaire ; images acquises.

PARES : notice directe non verrouillée dans notre relevé ; recherche par la cote exacte sur le portail PARES : <https://pares.mcu.es/ParesBusquedas20/catalogo/find>

6. AGS PTR,LEG,92,5

2 décembre 1483 - Vitoria

Nature : Provision royale originale conservée au Patronato Real.

Description : Ferdinand et Isabelle nomment Gutierre de Cárdenas juge et conservateur des articles conclus avec le duc de Bretagne. Le dossier conservé comporte le texte, les souscriptions/validations, le scellement et les mentions dorsales.

Ce que la pièce établit :

La pièce établit de façon directe l'existence de « capítulos » dont l'accomplissement et l'exécution sont confiés à un officier spécialement désigné.

Ce qu'elle n'établit pas à elle seule :

Elle ne fournit pas à elle seule le texte complet de la capitulation du 29 novembre, et elle ne remplace pas l'acte breton distinct par lequel Pierre Landais aurait été nommé conservateur du côté breton.

Statut documentaire : A+++ - original / images primaires complètes acquises.

« nuestro juez e conservador general para cumplimiento e ejecución de los dichos capítulos »

Traduction : « notre juge et conservateur général pour l'accomplissement et l'exécution desdits articles ».

Intitulé PARES : Real provisión de los Reyes Católicos nombrando a Gutierre de Cárdenas juez conservador de los artículos del tratado con el duque de Bretaña.

PARES : <https://pares.mcu.es/ParesBusquedas20/catalogo/show/2235095>

7. AGS RGS,LEG,148312,246

2 décembre 1483 - Vitoria

Nature : Témoin contemporain enregistré au Registro General del Sello.

Description : Enregistrement du dispositif relatif à Gutierre de Cárdenas, conservé dans la chaîne administrative de la chancellerie royale.

Ce que la pièce établit :

La pièce permet de contrôler la circulation et l'enregistrement administratif du dispositif d'exécution des « capítulos » dans une série distincte du Patronato Real.

Ce qu'elle n'établit pas à elle seule :

Par prudence diplomatique, elle est décrite ici comme un témoin contemporain enregistré du même dispositif, et non comme un « double original » tant qu'une collation intégrale des deux textes n'a pas été publiée.

Statut documentaire : A+++ - témoin primaire de registre ; images acquises.

« vos constituymos e fasemos nuestros jues e conservador general para conplimiento e execuçion de los dichos capitulos »

Traduction : « nous vous constituons et faisons notre juge et conservateur général pour l'accomplissement et l'exécution desdits articles ».

PARES : <https://pares.mcu.es/ParesBusquedas20/catalogo/show/1605400>

8. Pièces encore recherchées

Le corpus ci-dessus est volontairement limité aux pièces déjà identifiées et contrôlées. Les documents suivants restent prioritaires :

Date	Pièce	Statut
29 nov. 1483	Capitulación con Bretaña	Texte primaire complet et cote exacte à verrouiller.
2 déc. 1483	Jacques Bouchart	Acte le faisant conseiller / secrétaire des souverains selon l'édition
3 déc. 1483	Ambassadeurs bretons	Acte constatant la réception de la confirmation castillane du traité
10 janv. 1484	Pierre Landais	Acte breton le désignant conservateur correspondant ; source prim

Principe de prudence : une mention éditoriale ou bibliographique ne devient pas une reproduction A+++ tant que le témoin primaire n'a pas été localisé et contrôlé.

9. Références de contrôle et crédits

Archives : Archivo General de Simancas (AGS), Ministerio de Cultura, Espagne. Consultation et notices via PARES.

Édition documentaire : Luis Suárez Fernández, Política internacional de Isabel la Católica, t. II.

Travaux de contexte : José Luis Orella Unzué, travaux sur les relations mercantiles et maritimes des Basques avec le duché de Bretagne ; travaux de Quintanilla Raso et Blázquez Mayoral sur Gutierre de Cárdenas et l'application de l'accord.

Crédit recommandé pour toute reproduction PARES : « Ministerio de Cultura - Archivo General de Simancas (AGS), cote [signatura], source PARES ». Les conditions de diffusion et de réutilisation doivent être vérifiées sur la notice PARES correspondant à chaque document au moment de la publication.

Ce dossier est une annexe documentaire de l'article ABP n°75890. Il peut être mis à jour lorsque les quatre pièces encore recherchées seront localisées.

Bretagne DAO - Recherche historique et archivistique



Accès direct à la notice PARES de PTR,LEG,92,5
Provision du 2 décembre 1483 nommant Gutierre de Cárdenas juge
conservateur.